

Les neufs principes de prévention

Prévenir pour protéger !





Éviter les risques

Consiste à éliminer le danger ou toute exposition à celui-ci, garantissant ainsi un environnement de travail dépourvu de risques potentiels pour la santé et la sécurité des travailleurs.

2



Evaluer les risques

Implique d'évaluer l'exposition aux dangers et la gravité des risques associés, afin de déterminer les mesures de prévention les plus pertinentes et de les prioriser en conséquence.

3



Combattre les risques à la source

Se traduit par l'intégration précoce de mesures de prévention dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des procédures, afin de prévenir les risques à leur origine et d'éviter leur apparition.

4



Adapter le travail à l'Homme

Cela consiste à tenir compte des variations individuelles entre les travailleurs pour minimiser les effets négatifs du travail sur leur santé et leur bien-être, favorisant ainsi un environnement de travail plus sûr et plus productif.

5



Tenir compte de l'évolution de la technique

Implique d'adapter continuellement les pratiques de prévention aux changements technologiques et organisationnels, afin de rester en phase avec les progrès et les défis émergents.

6



**Remplacer ce qui est dangereux
par ce qui l'est moins**

Signifie éviter l'utilisation de méthodes, de produits ou de procédés dangereux lorsqu'il existe des alternatives plus sûres pour atteindre les mêmes objectifs, réduisant ainsi les risques pour les travailleurs.



Planifier la prévention

Englobe l'intégration de divers aspects tels que la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement dans la conception et la mise en œuvre de mesures préventives.

8



Donner la priorité aux mesures de protection collective

Consiste à privilégier les mesures qui protègent l'ensemble des travailleurs, en complétant si nécessaire avec des équipements de protection individuelle, pour garantir une sécurité globale sur le lieu de travail.

9



Donner les instructions appropriées aux salariés

Implique de former et d'informer les travailleurs sur les risques associés à leur travail, ainsi que sur les mesures de prévention à prendre, afin de promouvoir une culture de sécurité et de réduire les accidents et les incidents.

Un besoin ?

Une question ?



Prév'SSE Consulting

Accompagnement, Conseil, Expertise.

Votre partenaire

Santé, Sécurité, Environnement.

Ne cherchez plus !
Consultez PrevSSE.fr